OLIVIER HALPERN (70) *PDG de Viloban*

AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE PUBLIC, AUDACE ET DIALOGUE

Célébrer les 300 ans du corps des Ponts, ce n'est pas seulement engager le dialogue avec cette longue cohorte d'hommes et de femmes qui nous ont précédés. C'est aussi regarder le modèle qu'ils nous lèguent, même si aujourd'hui leur mode d'action paraît parfois obsolète.

Ce modèle est riche d'enseignements, car il reste d'importantes tâches à conduire pour ceux qu'inspire le travail au service de l'espace public. Les mégalopoles ont besoin de services performants, de gestionnaires des déplacements, de systèmes logistiques et de biodiversité. Les agences de régulation doivent améliorer leur efficacité face au flot des initiatives privées et donc ont besoin de gestionnaires rigoureux et impartiaux. La recherche technique doit être soutenue pour intégrer les systèmes d'information et le *big data*, pour repenser la construction des ouvrages face aux nouveaux défis que connaît la planète en matière de réchauffement. Même la bonne vieille voirie, dont l'existence remonte au temps des Romains, doit être revisitée pour répondre aux besoins nouveaux des usagers et aux exigences toujours accrues de la sécurité. Là encore, il faudra savoir innover dans la mise en œuvre des nouvelles technologies.

« Répondre aux besoins nouveaux des usagers et aux exigences toujours accrues de la sécurité »

Nos prédécesseurs ont su relever des défis tout aussi difficiles et exaltants, en conjuguant imagination, audace et rigueur. Les corps sauront y parvenir sans aucun doute, à condition de s'ouvrir à des compétences plus variées et à des inspirations plus diverses. Mais aussi en développant le dialogue avec les citoyens ou les usagers ou peut-être même les clients. Enfin, et c'est moi qui me risque à l'ajouter, il faudra affirmer plus clairement la compétence qui s'attache à la permanence d'une démarche visant à améliorer la vie dans l'espace public en appliquant des méthodes d'analyse technique et scientifique abstraites des particularismes.

Où former ces agents de l'État : dans une école dédiée, dans des universités, ou les deux, dans un système français ou dans un système en partie européen ? Faut-il souhaiter une harmonisation européenne de nos démarches ? Ces questions sont à étudier et traiter.

Quoi qu'il en soit, l'histoire trois fois centenaire du corps des Ponts reste un facteur d'optimisme et d'inspiration. ■